

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Bureau Exécutif - Etat des présences : 10 membres élus présents sur 14 – **Quorum atteint**

Ordre du jour :

1. Adoption du relevé des décisions du BE du 8 décembre 2016
2. Situation en rapport avec la fusion : état de nos transferts
3. Cotisations annuelles des Clubs et des Etablissement affiliés :
Examen des propositions à faire au CA de Ligue avant vote en AG
4. Proposition sur le calcul et l'utilisation du montant des ristournes sur PVR 2016 pour l'année 2017
5. Présentation du bilan comptable 2016
6. Présentation du budget prévisionnel 2017
7. Désignation d'un scrutateur général pour l'AG du 3 mars 2017
Validation de l'ordre du jour pour l'AG du 3 mars 2017
8. Décision à prendre en compte sur le choix d'un commissaire aux comptes :
Présentation des candidatures retenues.

DECISIONS	COMMENTAIRES
<p>1</p> <p>Décision / Info 1</p> <p style="text-align: center;">Vote 1</p>	<p>Adoption du relevé de décisions du BE du 8 décembre 2016</p> <p>Eléments de précisions apportés par le Président sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le quorum était bien atteint lors du BE du 08.12.16 compte tenu de la démission de M. Marin LE HOUELLEUR (déménagement à l'étranger). - Prime de fin d'année octroyée à A. BERENGER & J. MAGURNO pour accroissement du travail liée à la fusion. - Erreur de mise en page (logo ligue LR au lieu de logo Occitanie) sur le relevé de décision. <p>Adoption à l'unanimité du relevé de décisions du BE du 08.12.2016</p>
<p>2</p> <p>Décision / Info 2</p>	<p>Situation en rapport avec la fusion : état des transferts</p> <p>L'ensemble des éléments sont transférés à aujourd'hui. Restent encore quelques fournisseurs mais l'essentiel est fait : contrats de travail, assurances, mutuelle, banque, etc.....</p> <p>La dissolution de la Ligue de Voile LR jusqu'ici en attente pour des raisons de subventions régionales est imminente puisque les mandats de paiement viennent d'être validés par la Région.</p>
<p>3</p> <p>Décision / Info 3</p>	<p>Cotisation annuelle des clubs et des établissements affiliés – Annexe 1</p> <p>Présentation par le trésorier des modes de calculs des cotisations des deux ligues avant la fusion. L'objectif étant d'uniformiser la tarification, il est présentée une proposition alternative réduisant à la fois le montant de la cotisation de base et le cout du représentant supplémentaire pour les associations et pour les établissements privés.</p>

<p>Suite 3</p> <p>Décision / Info 3</p> <p>Vote 3</p>	<p>Cotisation annelle des clubs et des établissements affiliés</p> <p>Inquiétudes soulevées quand aux clubs de l'ex Ligue MP qui verraient une augmentation trop brutale de la cotisation annuelle. Cette augmentation s'appliquerait pour 4 clubs du territoire à hauteur de 80€ supplémentaire. Il est proposé par Arnaud SOULA la mise en place d'une augmentation progressive sur deux années. L'argument étant de dire que les clubs freineraient leurs ventes de licences pour ne pas voir leur cotisation augmenter.</p> <p>Réponse du Président qui fait un point sur la nécessité des clubs à accroître leurs licences afin de pérenniser leurs structures, de développer leurs activités et sur l'attention que porte la FFVoile aux structures ayant un nombre insuffisant de licences sportives. En s'affiliant à une structure fédérale, chaque club s'engage à développer la pratique du sport, son accès et à licencier tous ses membres.</p> <p><i>La proposition alternative présentée par le trésorier est donc soumise au vote.</i></p> <p>Adoption de la proposition alternative avec 6 voix Pour, 3 voix Contre (C. PEYRAS, G. MIEULET, C. MOREAU) et 1 Abstention (L. FABRE)</p> <p>La proposition sera donc présentée au prochain Conseil d'Administration.</p>
<p>4</p> <p>Décision / Info 4</p> <p>Vote 4</p>	<p>Proposition sur le calcul et l'utilisation du montant des ristournes pour l'année 2017</p> <p>Rappel du fonctionnement de l'ex Ligue LR (l'ex Ligue MP étant en gestion nationale, pas de ristourne sur les PVR mise en place) par Laurent BOURRIQUEL, responsable de la Commission Développement : 0.50€ par PVR vendus par les structures est reversé aux clubs sous forme de ristourne pour de l'achat de textiles ; Un catalogue réalisé par la Ligue est proposé chaque année aux structures et propose du vêtement technique et "life style". Cette action est très appréciée des clubs car elle permet de se doter de tenues à prix négociés par la Ligue auquel s'ajoute le montant des ristournes.</p> <p>C. MOREAU précise que pour les clubs de l'ex Ligue MP et compte tenu des ventes de PVR sur leur territoire, la ristourne sous cette forme ne représente pas un montant significatif pour accéder au catalogue textile.</p> <p>L. BOURRIQUEL explique que le catalogue propose des produits répondant à tous les budgets (1^{er} prix en dessous de 10€ TTC) et que la ristourne permet donc soit d'autofinancer l'achat de tenues, soit de participer à l'achat de tenues.</p> <p>L. BOURRIQUEL propose de maintenir cette action jusqu'à l'Assemblée Générale Elective et c'est la nouvelle équipe qui décidera du maintien ou pas de l'action.</p> <p>Adoption de la proposition de L. BOURRIQUEL avec 9 voix POUR et 1 Abstention (C. MOREAU)</p>

5 Décision / Info 5	<p>Présentation du Bilan comptable 2016 – Annexe 2</p> <p>Présentation de l'exercice au 31.12.2016 non clôturé à ce jour :</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">Sans aide FFVoile (3 250€)</td> </tr> <tr> <td>Ligue Occitanie</td> <td style="text-align: right;">-11 212€</td> <td style="text-align: right;">-14 462€</td> </tr> <tr> <td>Ex LR</td> <td style="text-align: right;">+125€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ex MP</td> <td style="text-align: right;">-7 257€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais Fusion</td> <td style="text-align: right;">-4 080€</td> <td style="text-align: right;">- 7330€</td> </tr> </table> <p>Concernant l'ex Ligue LR : le cout de la réalisation du schéma stratégique de développement des clubs 2016-2020 réalisé par LR SET (voté par le CA du 06 06 2016 - le paiement sera provisionné et "débloqué" en 2017 pour un lancement de l'action à l'automne 2016) sera intégré dans la comptabilité de 2016 pour plus de cohérence ; En effet, la réalisation de cette action s'achève à la fin du mois de janvier 2017.</p> <p>La proposition d'intégrer ladite action dans l'exercice comptable 2016 pour une présentation au prochain Conseil d'Administration est donc soumise au vote.</p> <p style="text-align: center;">Vote 5</p> <p>Adoption à l'unanimité de la proposition</p> <p>Un rendez-vous sera donc pris avec l'Expert comptable afin de clôturer les comptes de l'exercice 2016 avec intégration de la totalité du cout de l'action, soit 6 925 €.</p>			Sans aide FFVoile (3 250€)	Ligue Occitanie	-11 212€	-14 462€	Ex LR	+125€		Ex MP	-7 257€		Frais Fusion	-4 080€	- 7330€
		Sans aide FFVoile (3 250€)														
Ligue Occitanie	-11 212€	-14 462€														
Ex LR	+125€															
Ex MP	-7 257€															
Frais Fusion	-4 080€	- 7330€														
6 Décision / Info 6	<p>Présentation du budget prévisionnel 2017 – Annexe 3</p> <p>Budget 2017 = - 43 400€</p> <p>LIGUE = - 36 660€ versus (- 27 400€ réalisé LR 2016) → Différence = - 9 260€</p> <p>SPO = - 11 320€ versus (- 5 140€ réalisé LR 2016) → Différence = - 6180€</p> <p>COM = + 2 711€ versus (+11 111€ réalisé LR 2016) → Différence = - 8400€</p> <p>FOR = + 20 480 € versus (+20 942 € réalisé LR 2016) → Différence = - 460 €</p> <p>DEV = -14 840 € versus (- 1 425 € réalisé LR 2016) → Différence = - 13 415 €</p> <p>FEM = -1 250 € versus (0 € réalisé LR 2016) → Différence = - 1 250 €</p> <p>HAND = - 80 € versus (+2100 € réalisé LR 2016) → Différence = - 2180 €</p> <p>Globalement, 20 000€ d'actions non réalisées en 2016 pour l'ex Ligue LR en vue de la fusion et 15 000€ de frais de structure liés à la réforme territoriale.</p> <p>Un travail d'analyse supplémentaire sera effectué avant la présentation du budget prévisionnel 2017 au prochain Conseil d'Administration.</p> <p>Décision / Info 6bis</p> <p>S'agissant des dons manuels 2016-2020, il est demandé aux membres du Bureau Exécutif de statuer sur la défiscalisation à hauteur de 15€ / mois des frais de téléphone du Président (frais liés à la fonction).</p> <p style="text-align: center;">Vote 6bis</p> <p>Adoption à l'unanimité de la demande de défiscalisation</p>															

<p>7</p> <p>Décision / Info 7</p> <p>Vote 7</p> <p>Décision / Info 7bis</p> <p>Vote 7bis</p>	<p>Désignation d'un scrutateur général pour l'AG du 3 mars 2017</p> <p>Sur proposition du Président, M. Jean-Pierre VELAY, ancien Président de la l'ex Ligue LR, non candidat à un poste au sein de la nouvelle Ligue est proposé aux membres du Bureau Exécutif.</p> <p>Adoption à l'unanimité de la nomination de M. Jean-Pierre VELAY en qualité de scrutateur général pour l'Assemblée Générale Elective du 03 mars 2017</p> <p>Sur proposition du Président, présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective du 03 mars 2017 aux membres du Bureau Exécutif.</p> <p>Afin de ne pas alourdir la durée de l'AGE et à la demande générale, il est décidé de ne pas exposer oralement les rapports d'activités 2016 des différents responsables de commissions. Ces comptes-rendus seront en revanche rédigés par écrit dans le dossier complet de l'AGE remis aux structures.</p> <p>Adoption à l'unanimité de la proposition</p>
<p>8</p> <p>Décision / Info 8</p> <p>Vote 8</p>	<p>Décision à prendre en compte sur le choix d'un commissaire aux comptes : Présentation des candidatures retenues</p> <p>Après lecture des propositions envoyées en amont aux membres du Bureau Exécutif des deux propositions :</p> <p>Proposition N°1 : SARL SOREXCO - Pierre-Yves FALCON "... Les honoraires Compte tenu des informations que vous m'avez données (bilans et comptes de résultat 2015), la fourchette d'heures annuelle à consacrer au dossier devrait se situer entre 30 et 50 heures. Je vous propose de fixer les honoraires pour 2017 à 2.500 € ht (deux mille cinq cents euros ht), où je prévois un budget annuel de 40 heures.</p> <p>Proposition N°2 : FL AUDIT HOLDING SUD GESTION – Pierre CHABERT "... Les honoraires Ainsi, nous avons estimés le budget total à 30 heures. Sur la base d'un taux horaire moyen de 67.00€, nos honoraires s'élèveront à 2 000.00 HT €. Cette estimation repose, par ailleurs, sur des conditions déroulement normal de notre mission, sur une assistance active de vos services et sur l'utilisation des travaux de votre expert-comptable.</p> <p>Il est impératif de ne pas dépasser le forfait des 30 heures d'intervention du CAC ; Le travail de comptabilité effectué en interne, accompagné par l'expert comptable de la Ligue, doit être réalisé avec le plus grand soin et la plus grande efficacité.</p> <p>Les deux propositions sont donc soumises au vote</p> <p>Adoption à l'unanimité de la proposition de la structure FL AUDIT HOLDING SUD GESTION – Pierre CHABERT</p>

Fin de séance à 21h00
Jacques HEURLEY
Vice-Président



Bureau Exécutif - Etat des présences :

Par ordre alphabétique

1	BORNES Jean-Claude	Président Commission Régionale d'Arbitrage	Présent
2	BOTTRAUD François	Coprésident Commission Sportive Voile Légère	Présent
3	BOURRIQUEL Laurent	Coprésident Commissions Développement & Formation	Présent
4	DESPIERRES Paul-Edouard	Président	Présent
5	DURAND Marie-Claire	Présidente Commission Handivoile	Présente
6	FABRE Léa	Coprésidente Commission Féminine	Présente
7	GARBAY Jean-Marc	Trésorier	Présent
8	HEURLEY Jacques	Vice-Président	Excusé
9	IDIER Cécile	Coprésidente Commission Féminine	Absente
10	MAURY Gilbert	Vice-président Commission Régionale d'Arbitrage	Excusé
11	MIEULET Gaëtan	Coprésident Commission Sportive Voile Légère	Présent
12	MOREAU Christophe	Secrétaire Général Adjoint - Coprésident Commission Formation	Présent
13	PEYRAS Christian	Vice-Président	Présent
14	TETU Frédy	Secrétaire Général	Excusé

Salariés et cadres d'Etat convoqués :

Par ordre alphabétique

1	BERENGER Agnès	Responsable Administrative	Présente
2	MAGURNO Julien	Cadre Technique Fédéral	Présent
3	NORET Eric	Conseiller Technique et Sportif	Présent
4	SOULA Arnaud	Agent de Développement	Présent

Invité :

1	CARPENTIER Benoit	Membre du Conseil d'Administration	Présent
---	-------------------	------------------------------------	---------

Annexe 1

Cotisation des clubs Associations et Etablissements

2016

Ex LR		
- Associations	130€ 1er Représentant	
	50 € Repr. suppl.	
- Etablissements	390 € 1er Représentant	
	50 € /Repr. suppl.	
Ex MP	100 € clubs	

2016	ex MP	ex LR		
	Assoc.	Assoc.	Etabl.	Repr.
		0	0	0
		130 €	390 €	1
		180 €	440 €	2
Coût pour les Structures	100 €	230 €	490 €	3
		280 €	540 €	4
		330 €	590 €	5
		380 €	640 €	6
		430 €		7
Total Ligue	1 400 €	11 420 €		12 820 €

Propositions 2017

	Repr.	Associations	Etablissements	idem ex LR			Proposition alternative		
				Association	Etablissement	Total ligue	Association	Etablissement	Total ligue
				130 €	390 €		100 €	300 €	
				50 € / rep.suppl.			40 € / représentant		
	0	10	2	0	0	0	100 €	300 €	1 600 €
	1	18	1	130 €	390 €	2 730 €	140 €	340 €	2 860 €
	2	13	2	180 €	440 €	3 220 €	180 €	380 €	3 100 €
Ligue de Voile Occitanie	3	5	2	230 €	490 €	2 130 €	220 €	420 €	1 940 €
	4	1	1	280 €	540 €	820 €	260 €	460 €	720 €
	5	5	2	330 €	590 €	2 830 €	300 €	500 €	2 500 €
	6	1	1	380 €	420 €	800 €	340 €	540 €	880 €
	7	1	0	430 €		430 €	380 €		380 €
		54	11			12 960 €			13 980 €

Annexe 2

Résultat exercice 2016 :

		Sans aide FFV (3 250€)
Ligue Occitanie	-11 212€	-14 462€
Ex LR	+125€	
Ex MP	-7 257	
FRAIS Fusion	-4 080€	-7 330€

Trésorerie au 30/01/2017 :

Compte courant	31 157€
Livret A	77 473€
Comptes à termes	30 000€
Parts sociales	6 000€
TOTAL	144 630€

Investissements en matériels réalisés en 2016 :

Accompagnement des clubs dans le développement de la pratique sportive :

Achat Equipements et structures bénéficiaires :	70 606.13€	
Montant des subventions régionales :	27 804€	
Pôle Espoirs VL Mauguio-Carnon :		
420	cout achat : 7 960€	amortissement 4 ans – loyer annuel : 1 140.75€
Semi-rigide	cout achat : 26 607.70€	amortissement 5 ans – loyer annuel : 3 742.86€
Cercle de Voile de Marseillan :		
Semi-rigide (remplacement matériel volé)	cout achat : 13 770€	amortissement 5 ans – loyer annuel : 1 570€
Grément PAV	cout achat : 2 659.56€	amortissement 1 an – loyer unique : 1 595.56€
Centre Yachting Voile Pareloup :		
Optimists	cout achat : 4 770€	amortissement 1 an – loyer unique : 2 862€
Union Sportive Carmaux Voile :		
Moteur semi-rigide	cout achat : 2 666.25€	amortissement 1 an – loyer unique : 1 599.75€
Club Nautique de Collioure :		
Moteur semi-rigide	cout achat : 6 172.62€	amortissement 1 an – loyer unique : 3 704.68€
Club de Voile Rives de Léran :		
Optimists	cout achat : 6 000€	amortissement 1 an – loyer unique : 3 600€

Présentation des comptes de l'exercice 2016

		Budget en €	Budget Révisé en €	Réalisé en €	
Général	Charges	-246899	-345361	-329579	
	Produits	246899	345361	329704	
	Résultat	0	0	-125	
<hr/>					
Ligue	Charges	-246899	-266884	-252379	
	Produits	225524	245406	224907	
	Résultat	-21375	-21478	-27472	-5994
SPO	Charges	-53100	-51723	-52065	
	Produits	49325	43225	46923	
	Résultat	-3775	-8498	-5142	+3356
FORM	Charges	-9288	-10928	-11260	
	Produits	26550	29096	30777	
	Résultat	17262	18168	19517	+1349
COMM	Charges	-12090	-10603	-10916	
	Produits	19900	22027	22027	
	Résultat	7810	11424	11111	-313
HAND	Charges	-4922	-5223	-2960	
	Produits	5000	5707	5071	
	Résultat	78	484	2111	+1627

LIGUE : Quelques variations : investissements budgétisés à 32000€ ventilés différemment, en partie contrebalancés par cession d'actifs (11000 €), charges salariales (6200€) ; dotation amortissements (2600€)

SPO : Quelques petites économies sur dépenses et un peu moins de recettes (CNDS) ; budget sensiblement équilibré
JEU : moins de dépenses que prévues (-1000) et un peu plus de recettes : aides fédérales (+2000)

	Budget en €	Budget Révisé en €	Réalisé en €
Charges	-37238	-35765	-34774
JEU Produits	32775	29525	31623
Résultat	-4463	-6240	-3151

FORM : Augmentation d'activités: inscriptions (3600€) et subventions (1900€)

	Budget en €	Budget Révisé en €	Réalisé en €
Charges	-6018	-7211	-6840
FOR Produits	23250	25392	27782
Résultat	17232	18181	20942

COMM : Quelques économies sur achat tenues coureurs, trophées (2000€) promotion hors textiles (1800€) et quelques rentrées supplémentaires sur revente tenues (1500€)

HAND : Moins de dépenses que prévues (matériel, tenues,...)

Annexe 3

Présentation des comptes de l'exercice 2016

Budget 2017 = - 43 400€

LIGUE = - 36 660€ versus (- 27 400€ réalisé LR 2016)	→ Différence = - 9 260€
- Autres services extérieurs (Commissaire aux comptes, Kits PVR, Mission et Déplacements)	→ - 10 000€
- Salaires et charges	→ - 26 000€
- Subvention CNDS	→ + 10 000€
- Mise à dispo dans clubs	→ + 11 000€
- Cotisations et redevances	→ + 4 000€
SPO = - 11 320€ versus (- 5 140€ réalisé LR 2016)	→ Différence = - 6180€
- Auto-entrepreneurs	→ - 2 700€
- Salaires entraineurs	→ - 1 700€
- Frais déplacements entraineurs	→ - 4 500€
- Subvention CNDS	→ + 2 000€
COM = + 2 711€ versus (+11 111€ réalisé LR 2016)	→ Différence = - 8400€
FOR = + 20 480 € versus (+20 942 € réalisé LR 2016)	→ Différence = - 460 €
DEV = -14 840 € versus (- 1 425 € réalisé LR 2016)	→ Différence = - 13 415 €
FEM = -1 250 € versus (0 € réalisé LR 2016)	→ Différence = - 1 250 €
HAND = - 80 € versus (+2100 € réalisé LR 2016)	→ Différence = - 2180 €